

Que propose la Cellule d'accueil scolaire ?

- Des informations en différentes langues sur l'école luxembourgeoise.
- Un accueil en langue portugaise les mardis et jeudis.

Pour les jeunes de plus de 12 ans :

- La constitution d'un dossier d'inscription scolaire.
- Une évaluation pour l'orientation de votre enfant vers un lycée correspondant à son profil.

Que faire pour inscrire mon enfant à l'école luxembourgeoise ?

Pour tout enfant de moins de 12 ans :

veuillez vous adresser au service scolaire de la commune où vous habitez.

Remarque importante

pour l'inscription dans l'enseignement **primaire** (6-12 ans), prière d'amener les bulletins scolaires.

Pour tout enfant âgé de plus de 12 ans :

veuillez prendre rendez-vous auprès de la :
**Cellule d'accueil scolaire
pour élèves nouveaux arrivants**

Tél : (+352) 247 - 85277

Remarque importante

Lors de votre rendez-vous au CASNA (enseignement **post-primaire**), prière d'amener :

- **carte d'identité** ou **passport**
- **carte de sécurité sociale**
- **bulletins des deux dernières années scolaires**
- **fiche familiale d'état civil** ou copie du certificat de résidence (à retirer auprès de l'administration communale de la commune de résidence) ou attestation de dépôt d'une demande de protection internationale

Bienvenue à l'école luxembourgeoise !

Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA)

Informations
pour parents d'élèves



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Vous venez d'arriver au Luxembourg

La Cellule d'accueil scolaire vous aide à trouver des réponses à vos questions.

Quand faut-il inscrire mon enfant à l'école ?

Dès votre arrivée, même si c'est en cours d'année scolaire.

La fréquentation de l'école est obligatoire à partir de 4 jusqu'à 15 ans.

L'année scolaire commence le 15 septembre et se termine le 15 juillet.

Quel est l'âge minimal requis pour les différents ordres d'enseignement ?

Âge	Ordre d'enseignement	Durée (années)
3	Éducation précoce (facultative)	1
4	Éducation préscolaire	2
6	Enseignement primaire	6
12	Enseignement secondaire	7
12	Ens. secondaire technique	5 - 7

Quelles sont les langues utilisées à l'école ?

L'enseignement repose sur les **trois langues officielles** du pays :

- le luxembourgeois
- l'allemand
- le français

Que faire si mon enfant ne comprend pas ces langues ?

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle offre :

- dans l'enseignement primaire, des classes et cours d'accueil pour nouveaux arrivants;
- dans l'enseignement secondaire technique, des classes d'accueil et d'insertion avec apprentissage intensif de l'allemand ou du français;
- le Baccalauréat International en langue française et anglaise;
- à partir de la 10e année d'enseignement secondaire technique, des classes à régime linguistique spécifique (français);
- pour faciliter la communication avec les enseignants et responsables scolaires, le service de médiateurs interculturels parlant l'albanais, le cap-verdien, le chinois, l'italien, le persan, le portugais, le russe et le serbo-croate.

Médiateurs interculturels :
Tél. : (+352) 247-85136

Où me renseigner ?

Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants :

Tél : (+352) 247-85277

Heures d'ouverture de la Cellule d'accueil scolaire :

mardi et jeudi de 8h30 - 11h30
et de 14h30 - 16h30
(sur rendez-vous)

Adresse :

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle
29, rue Aldringen
L – 1118 Luxembourg

Pour plus d'informations:

www.men.public.lu

casna@men.lu